

**ÉCOLE GRAND-DÉFI**  
**RÈGLES DE FONCTIONNEMENT**  
**2024-2025**



**MON PROJET DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL**

- L'élève doit s'engager dans un « **projet de développement personnel** » comportant un volet scolaire et un volet personnel/social (à compléter avec le T.S. en début d'année).

Volet scolaire	Volet personnel/social
<ul style="list-style-type: none"><li>• Objectifs académiques à atteindre</li><li>• Planifications et échéanciers selon les besoins individuels</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Objectifs personnels et sociaux à atteindre</li><li>• Défi comportemental à identifier</li></ul>

**RESPECT ET COMPORTEMENT**

**RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

- Je respecte les lieux internes et externes que j'utilise (matériel scolaire, propreté des lieux, vandalisme)
- La circulation est interdite à l'intérieur et sur les terrains des autres établissements scolaires
- Je respecte les règles dans le transport scolaire: Autorisation transfert Mistral à pied : (ini.) \_\_\_\_\_
- Je respecte la Loi sur le tabac/vapoteuse (à partir du trottoir)
- J'évite de consommer des boissons énergisantes sur le territoire de l'école

**RESPECT DE SOI ET DES AUTRES**

- J'assume la responsabilité de mes choix
- Je respecte les autres, je suis tolérant et j'agis avec entraide
- J'agis de façon sécuritaire : **aucune forme de violence ne sera tolérée (verbale, psychologique, physique, sexuelle)**
- J'accepte les interventions des adultes
- Je me présente à l'école dans un **état propice aux apprentissages**
- Je porte des vêtements convenables selon l'activité
- Je respecte la confidentialité

**RESPECT DE LA TÂCHE D'APPRENTISSAGE**

- Utilisation du portable à des fins pédagogiques
- Le cellulaire est autorisé au déjeuner et au dîner mais doit être remis durant les heures de cours
- Respect de mon horaire (Locaux et ponctualité)
- Participation active en éducation physique
- Participation active aux activités d'INA lors des heures de cours

## **FRÉQUENTATION SCOLAIRE**

Au GRAND DÉFI, deux types d'absences sont tolérées :

<b>ABSENCES POUR CONSULTATION PROFESSIONNELLE</b> (Médecin, intervenant social, dentiste, cour de justice, etc.)	<b>ABSENCES POUR RAISON PERSONNELLE</b> (Maladie sans consultation médicale, voyages, etc.)
Toutes les absences doivent être autorisées par les parents (rapidement et par téléphone) de façon à ce que l'école se libère de toute responsabilité.	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Billet de confirmation de rendez-vous obligatoire pour motivation de l'absence.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les absences répétitives seront analysées par l'équipe-école afin d'évaluer la problématique et de l'adresser auprès de l'élève et des parents.</li></ul>

### **RETARDS :**

- La journée scolaire débute à l'arrivée de l'autobus (8h35)
- Tout retard (matin, midi, pauses) sera noté au dossier de l'élève
- Une sanction sera exigée après une accumulation exagérée

*Le non-respect d'une règle énoncée plus haut ou tout autre comportement jugé inadéquat entraînera une évaluation par l'équipe-école. Chaque dossier sera analysé et une décision sera prise en fonction des problématiques et antécédents du jeune. Par la suite, l'élève pourrait se voir imposer des sanctions ou réparations.*

Pour toute suspension ou retour à la maison, le transport devra être assumé par les parents et une rencontre avec les parents pourrait être nécessaire à la réintégration de l'élève.

**En signant ce contrat d'engagement, je confirme comprendre les règles de l'école et je m'engage à assumer les conséquences de mes comportements.**

Élève: \_\_\_\_\_

Parents : \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_